



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 septembre

Délibération n°2023-41 : Approbation du Plan Communal Vélo 2024-2026

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 27 septembre 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le samedi 23 septembre 2023, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 13	Votants : 17
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Eric MORISSET, Hélène MORONVALLE		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à M. NAWROCKI, Marianne PERDRIJAT donne pouvoir à Mme LEMARIE, Nicolas RICHARD donne pouvoir à M. PAIN, Marie GALANO donne pouvoir à M. GLEIZE		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie MAERTENS		
Secrétaire :	Hélène MORONVALLE		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2021-DTMO-001 du département de l'Essonne relative à l'approbation du programme d'opérations pluriannuel en faveur de vélo,

Vu la délibération n°2022-18 du Conseil municipal du 10 mars 2022 autorisant M. le Maire à signer le marché relatif à la révision du schéma directeur cyclable et à l'élaboration du plan vélo communal,

Vu le projet du plan communal de vélo annexé à la présente délibération,

Sur présentation du rapport par Mme Dumas, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article 1 : adopte le nouveau plan vélo communal 2024-2026,

Article 2 : autorise M. le Maire à signer tous les documents et demandes de subventions y afférents.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20230927-2023_41-DE
Date de télétransmission : 02/10/2023
Date de réception préfecture : 02/10/2023